



**LE RENDEZ-VOUS**  
CÔTE D'IVOIRE 2030  
GROUPE CONSULTATIF  
POUR LE FINANCEMENT DU PND 2026-2030



**MINISTÈRE DU PLAN  
ET DU DÉVELOPPEMENT**

**GROUPE CONSULTATIF POUR  
LE FINANCEMENT DU  
PND 2026-2030**

**08 - 09 JUILLET 2026**

**FICHE D'OPPORTUNITÉ D'INVESTISSEMENT  
RESSOURCE ANIMALE ET HALIEUTIQUE**

Santé publique vétérinaire



## DESCRIPTION DU SECTEUR

### AMBITION DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN

La Côte d'Ivoire ambitionne de mettre en place un système de santé publique vétérinaire moderne et performant, fondé sur l'approche intégrée « Une Seule Santé », afin de prévenir les épizooties, renforcer la sécurité sanitaire des denrées animales et protéger durablement les populations contre les zoonoses majeures. À cet effet, l'État poursuit la création de l'Institut National Vétérinaire (INAVET), en vue de moderniser, à l'horizon 2030, les dispositifs de surveillance, de contrôle sanitaire et les infrastructures techniques nécessaires à la consolidation du système vétérinaire national.

### IMPORTANCE DU SECTEUR/DOMAIN DANS L'ÉCONOMIE IVOIRIENNE

La santé publique vétérinaire constitue un levier stratégique pour la compétitivité du sous-secteur des ressources animales, dont la contribution au PIB agricole est estimée entre 4,5% et 6,7%. En assurant la prévention des épizooties et des zoonoses, elle limite les pertes économiques, sécurise les revenus des producteurs et contribue à la protection de la santé humaine.

À titre illustratif, les maladies animales occasionnent chaque année plus de 48 milliards de FCFA de pertes, tandis que la Peste Porcine Africaine enregistrée en 2024 a entraîné des pertes estimées à 20 milliards de FCFA ainsi que l'abattage de 150 000 porcs. Par ailleurs, la certification sanitaire favorise l'assainissement des circuits de commercialisation, renforce la confiance des consommateurs et soutient le développement des exportations agro-pastorales ivoiriennes.

### PERFORMANCES / PALMARÈS DE LA CÔTE D'IVOIRE DANS LE SECTEUR/DOMAIN AU NIVEAU ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

#### ÉCONOMIQUE

- Construction et réhabilitation de 2 181 infrastructures contribuant à la sécurisation des denrées animales sur la période 2011–2024 ;
- Amélioration de la disponibilité en protéines animales de qualité : de 4,01 kg à 7,8 kg par habitant entre 2011 et 2024 et ;
- Maîtrise du foyer de Peste Porcine Africaine à Daloa (2024), mise en place de la Cellule des Opérations d'Urgence en Santé Publique Vétérinaire.

#### SOCIAL

- Vaccination de 9 487 lapins contre la Fièvre Hémorragique Virale (FHV), programme de formation continue des professionnels vétérinaires et ;
- Création de fourrières animales prévue dans chaque district autonome, renforcement des capacités de diagnostic laboratoire.

### RAPPEL DE DOCUMENTS STRATÉGIQUES SECTORIELS

- Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA) et ;
- Projet de création de l'Institut National Vétérinaire (INAVET) estimé à 3,8 milliards de FCFA.

### COMPARAISON DES STATISTIQUES AU NIVEAU MONDIAL, AFRICAIN OU RÉGIONAL

#### MONDIAL





L'Organisation Mondiale de la Santé Animale/Office International des Épizooties (OMSA/OIE) fixe les standards internationaux de surveillance épidémiologique. Les pertes mondiales dues aux maladies animales sont estimées à plus de 300 milliards USD par an, soulignant l'enjeu stratégique du secteur.

#### AFRICAIN

Le Maroc, l'Afrique du Sud et le Sénégal disposent de systèmes vétérinaires reconnus par l'OMSA. La Côte d'Ivoire, en créant l'INAVET, vise une capacité nationale équivalente pour rayonner à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest.

#### RÉGIONAL

	<p>Les grandes épizooties (Fièvre Aphteuse, PPCB, Grippe Aviaire, PPA) franchissent les frontières. Un système vétérinaire ivoirien renforcé serait un actif régional majeur pour la CEDEAO dans la gestion des urgences sanitaires animales.</p>
<p> <b>LE POTENTIEL DU SECTEUR</b></p>	<p><b>DEMANDE</b></p> <p>La Côte d'Ivoire importe l'équivalent de plus de 400 milliards de FCFA de denrées animales par an. Un dispositif de contrôle sanitaire efficace et des garanties de traçabilité permettraient d'augmenter la valeur des produits locaux et d'ouvrir des marchés d'exportation.</p> <p><b>AVANTAGES COMPARATIFS</b></p> <p>Cadre législatif vétérinaire moderne adopté en 2020. Volonté politique affirmée de créer l'INAVET comme hub vétérinaire régional. Position géographique centrale en Afrique de l'Ouest, facilitant la coopération transfrontalière.</p> <p><b>CAPITAL HUMAIN</b></p> <p>Le corps de vétérinaires publics et privés est en cours de renforcement. Programme de développement des ressources humaines est également prévu dans le PND. Écoles vétérinaires nationales et régionales sont disponibles pour la formation continue.</p> <p><b>DISPONIBILITÉ / ACCÈS AUX MATIÈRES PREMIÈRES</b></p> <p>Laboratoires à moderniser, infrastructures de quarantaine à construire, équipements de diagnostic à acquérir. Marché des vaccins vétérinaires et des médicaments en forte croissance.</p> <p><b>NOMBRE D'EMPLOIS ATTENDUS</b></p> <p>La structuration du secteur vétérinaire privé (cliniques, cabinets, laboratoires, conseil) peut générer plusieurs milliers d'emplois qualifiés. L'INAVET et les centres hospitaliers vétérinaires constitueront des pôles d'emplois à haute valeur ajoutée.</p>
<p> <b>LES ATOUTS</b></p>	<p><b>CADRE RÉGLEMENTAIRE / INSTITUTIONS PUBLIQUES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Loi n°2020-995 du 30 décembre 2020 portant Code de Santé Publique Vétérinaire ;</li> <li>• Décret n°2023-243 du 5 avril 2023 créant la Cellule des Opérations d'Urgence en Santé Publique Vétérinaire ;</li> <li>• Décret n°2022-547 réglementant l'abattage et l'exportation des asins et de leurs sous-produits et ;</li> <li>• Direction des Services Vétérinaires (DSV/MIRAH) en charge de la surveillance épidémiologique nationale.</li> </ul> <p><b>ÉLIGIBILITÉ AU CODE DES INVESTISSEMENTS</b></p> <p>Les investissements dans les services vétérinaires privés (cliniques, laboratoires, fabrication de médicaments, services de conseil en biosécurité) sont éligibles au Code des Investissements (Ordonnance N°2018-646 du 1er août 2018).</p> <p><b>INCITATIONS FISCALES À L'INVESTISSEMENT</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Exonération partielle des droits de douane sur les équipements de diagnostic et les réactifs de laboratoire ;</li> <li>• Suspension de TVA sur les médicaments vétérinaires et les vaccins durant la phase d'installation et ;</li> <li>• Crédits d'impôts et exonération partielle ou totale de l'IS jusqu'à 15 ans, avec un cadre PPP disponible.</li> </ul> <p><b>DISPONIBILITÉ DE LA QUALITÉ DE MAIN D'ŒUVRE ET D'INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• INAVET en cours de mise en place (3,8 milliards FCFA), construction d'un centre hospitalier vétérinaire national prévue d'ici 2027 et ;</li> <li>• Modernisation des laboratoires de sécurité sanitaire des aliments, construction de dispositifs de quarantaine animale.</li> </ul>

	<p><b>LIEN AVEC LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT (INVESTISSEMENT VERT)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de stratégies de maîtrise de la Résistance aux Antimicrobiens (RAM) pour réduire l'usage excessif des antibiotiques et ;</li> <li>• Approche One Health liant santé animale, santé humaine et santé des écosystèmes dans les politiques sanitaires.</li> </ul> <p><b>INFORMATIONS GÉNÉRALES RELATIVES À L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté politique forte de moderniser le système vétérinaire - budgets dédiés dans le PND 2026-2030 et ;</li> <li>• Coopération active avec l'OMSA/OIE, la FAO et l'OMS dans le cadre de l'approche One Health, marché pharmaceutique vétérinaire africain en forte croissance.</li> </ul>
 <p><b>LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création de cliniques vétérinaires privées et de centres hospitaliers vétérinaires pour animaux de production et de compagnie ;</li> <li>• Installation de laboratoires privés d'analyses vétérinaires et de contrôle qualité des denrées animales ;</li> <li>• Distribution agréée de médicaments vétérinaires, production et conditionnement local de vaccins pour les filières avicole, porcine, et bovine ;</li> <li>• Développement de systèmes numériques de traçabilité du bétail (puces électroniques, plateformes de gestion sanitaire), d'outils de surveillance épidémiologique ;</li> <li>• Centres de formation aux métiers vétérinaires et para-vétérinaires, conseil en biosécurité, audit sanitaire et certification pour l'exportation et ;</li> <li>• Services spécialisés dans la destruction sécurisée des produits vétérinaires obsolètes et la gestion des carcasses selon les normes environnementales.</li> </ul>
 <p><b>LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR</b></p>	<p><b>SECTEUR PUBLIC</b></p> <p>MIRAH, Direction des Services Vétérinaires (DSV), Institut National Vétérinaire (INAVET, en création) et Laboratoire National de Santé Publique Vétérinaire.</p> <p><b>SECTEUR PRIVÉ</b></p> <p>Vétérinaires praticiens privés, Distributeurs de médicaments vétérinaires agréés, Laboratoires d'analyses privés et Sociétés spécialisées en biosécurité des élevages.</p> <p><b>COMMUNAUTÉ</b></p> <p>Organisations professionnelles vétérinaires, associations d'éleveurs sensibilisés aux bonnes pratiques sanitaires et Comités locaux de vigilance épidémiologique.</p> <p><b>LE SECTEUR</b></p> <p>OMSA/OIE, FAO, OMS (approche One Health), Banque Mondiale (projet REDISSE), GIZ, Union Européenne et Agence Française de Développement (AFD).</p>
 <p><b>LES RÉGIONS CONCERNÉES</b></p>	<p>Abidjan, Daloa (Haut-Sassandra), Bouaké, Korhogo (Gbêkê, Poro), San Pedro (Bas-Sassandra).</p>
 <p><b>QUELQUES LIENS UTILES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère des Ressources Animales et Halieutiques : <a href="http://www.mirah.gouv.ci">www.mirah.gouv.ci</a></li> <li>• Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA/OIE) : <a href="http://www.woah.org">www.woah.org</a></li> <li>• FAO-Santé animale et zoonoses : <a href="http://www.fao.org/animal-health/fr">www.fao.org/animal-health/fr</a> -</li> <li>• OMS-Initiative One Health : <a href="http://www.who.int/health-topics/one-health">www.who.int/health-topics/one-health</a></li> <li>• Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire</li> <li>• : <a href="http://www.cepici.gouv.ci">www.cepici.gouv.ci</a></li> <li>• Portail Unique des Services à l'Investisseur : <a href="http://www.225invest.ci">www.225invest.ci</a></li> </ul>

• Comité National de Pilotage des PPP : [www.ppp.gouv.ci](http://www.ppp.gouv.ci)